

## **Préconisations pour la première vidéoconsultation enfant**

La mise en place des entretiens en ligne demande la réorganisation du cadre habituel tant pour le psychologue que pour l'enfant et ses parents. Ainsi, il nous semble important d'en préciser les contours dès le premier entretien.

### **Psychologue**

Notre impact sur la mise en place de l'entretien en ligne est affecté par les particularités du dispositif technologique utilisé, telles que l'éloignement physique entre les participants, la pluralité des lieux de la rencontre, les problèmes techniques liés à la qualité de la connexion internet et du matériel informatique utilisé.

Nous préconisons alors de :

- 1) bien connaître son outil de travail avant son utilisation notamment son degré de sécurité, ses performances techniques (le téléchargement et l'envoi de documents, le partage d'écran, le basculement possible du dispositif vidéo vers le dispositif voix)
- 2) préciser le cadre de travail dès le premier entretien afin qu'il soit le plus sûr pour tous les participants en expliquant les différences entre le cadre de l'entretien en cabinet et en ligne
- 3) préciser si la rencontre en personne est envisageable par la suite afin d'organiser au mieux le déroulement du suivi

### **Parents**

La mise en place des consultations en ligne demande une implication particulière des parents.

Ainsi, il est important que :

- 1) le parent soit présent au début et à la fin de la consultation
- 2) le parent se trouve à proximité de l'enfant afin que celui-ci puisse l'appeler facilement en cas de nécessité. Il est important cependant que pendant la consultation l'enfant soit suffisamment éloigné du parent afin de lui garantir une intimité suffisante
- 3) le parent se rende disponible lors de l'entretien pour recevoir notre appel téléphonique si nécessaire, par exemple pour le prévenir du déplacement de l'enfant et de sa disparition de notre champ de vision, ou sa mise en danger
- 4) toute notification sonore ou visuelle des applications du support de l'entretien (smartphone, PC) soit désactivée et que l'entretien ne soit pas enregistré

### **Enfant**

- 1) dans la mesure du possible, il est préconisé que l'enfant participe à l'explication et à la mise en place du cadre
- 2) il est important de prévenir l'enfant des éventuelles coupures de connexion et lui expliquer que c'est le psychologue qui renouvelle la connexion et si cela n'est pas possible il prévient le parent par téléphone
- 3) en fin de consultation, et afin d'instaurer une séparation progressive de la fin de séance, nous proposons à l'enfant de quitter le mode plein écran